

Réf: Dossier 289399

## Avis de constitution

### SOCIETE « KHIDMA COMPAGNIE COMMERCE » en abrégé « KCC »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo N'Dotré  
carrefour Eugnom, Lot 744, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2024 , et enregistrés le 08/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KHIDMA COMPAGNIE COMMERCE

» en abrégé « KCC »

Objet : • Production et commercialisation de savon artisanal

• Commerce générale

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo N'Dotré  
carrefour Eugnom, Lot 744, Ilot 86

Dirigeant(s) M ISSIFI GARBA ABDOUL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01662 du 27/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10601/GTCA/RC/2024 du 27/12/2024

